Service Municipal des Sports
03 80 48 92 07

A déposer lors de l'inscription à la piscine à partir : du 03 septembre 2018-17h30

PISCINE MUNICIPALE
Place Coubertin
21800 Chevigny-Saint-Sauveur
03 80 43 60 41
piscine@chevigny-saint-sauveur.fr

ECOLE DE NAGE 7-14 ans - SAISON 2018/2019

FONCTIONNEMENT

L'école de nage est une activité de perfectionnement à la natation. Elle est **réservée aux enfants de 7 à 14 ans sachant déjà nager.** Elle fonctionne du 11 septembre 2018 à fin juin 2019 le **mardi soir** (l'activité ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires). Les enfants sont répartis sur 3 groupes de niveaux entre 17h15 et 18h45 (**déterminés lors de tests effectués par le maître-nageur lors des premières séances**). L'effectif est limité à 15 enfants par groupe. Les séances annulées pour problèmes techniques ou autres ne seront pas reportées et ne feront l'objet d'aucun remboursement.

TARIFS (fixés par délibération municipale n°127 en date du 19 décembre 2017)

Tarifs Chevignois : 67 € (ou 2 x 33,50 €)* **Tarifs « extérieurs » :** 99 € (ou 2 x 49,50€)*

** Tous les chèques doivent être remis à l'inscription (seront débités en octobre et novembre)*

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription ne sera validée que lorsque le dossier aura été rendu complet avec :

- feuille d'inscription lisiblement et entièrement remplie,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- certificat médical de non contre indication à la pratique de l'activité (de moins de 3 mois),
- règlement par carte bancaire, chèque bancaire ou postal à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

✂……..……..**partie à remettre à l'inscription**……..……

Je soussigné Madame, Monsieur _____ responsable légal de l'enfant : _____ , souhaite inscrire mon enfant à l'école de nage.

Je certifie que les vaccins de mon enfant sont à jour. Je donne au responsable de l'activité l'autorisation de prendre toute décision qu'il jugera utile et autorise le médecin ou le chirurgien à intervenir s'il en juge la nécessité.

Assurance : les participants doivent bien vérifier que leur assurance « Responsabilité Civile » couvre bien l'(ou les) activité(s) choisie(s). La ville de Chevigny-Saint-Sauveur décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de l'activité. Elle ne saurait être tenue pour responsable d'un accident survenu indépendamment de toute faute de sa part.

Annulation : toute inscription est ferme et définitive. Aucun événement ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement même partiel.

ECOLE DE NAGE 7-14 ans - SAISON 2018/2019

NOM de l'enfant : _____ PRENOM de l'enfant : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ N° DE TELEPHONE : _____

ADRESSE : _____

MAIL (facultatif) : _____

N° de Sécurité Sociale : _____

Date : **Signature :**

Cadre réservé à l'administration

☐ Carte bleue
☐ Chèque
☐ Certificat médical